

Las! tant l'amoit, bien avoit ochoison (1),
 Et Monseigneur de Montpencier (2) en vie;
 Regrès a Dieu de telle départie,
 C'est grant courroux à la noble lignée,
 Et son peuple chascun jour pour lui prie;
 En paradix soit son âme logée.
 Celle qu'on dit de la Nativité,
 Mil quatre cens trente-trois (3) est l'année
 Qu'il trespasa à Londres la cité;
 En paradix soit son âme logée.

Amen.

Pierre Nesson, ou de Nesson, était Forésien, si l'on en croit l'auteur de l'*Ancien Bourbonnais*, qui affirme le fait; La Croix-du-Maine et Duverdièr ne mentionnent point le lieu de sa naissance. L'on sait positivement qu'il fut officier du duc de Bourbon en son comté de Montpensier, probablement capitaine-châtelain du lieu; sa famille se fixa dans le Bourbonnais. Nous trouvons dans les « *Noms Féodaux* » un Charles de Nesson, écuyer, co-seigneur de Coutausouze, près de Chantelle, en 1506.

Quoi qu'il en soit, Nesson est surtout connu par les poésies que lui inspirèrent les malheurs de son maître : lorsqu'il apprit la captivité du duc, il exprima ses regrets dans un poème intitulé *Le*

(1) *Occasion*.

(2) Louis de Bourbon, comte de Montpensier, fils cadet du duc Jean, ayeul du fameux connétable de Bourbon.

(3) L'on sait qu'au moyen âge on faisait commencer l'année indifféremment à Noël, au premier janvier, à l'Incarnation ou à Pâques; dès le XIV^e siècle, la dernière de ces dates avait prévalu; l'année commençait immédiatement après la bénédiction du cierge pascal, qui se faisait dans la nuit du Samedi-Saint au jour de Pâques. Cet usage se maintint jusqu'à l'édit de Charles IX, donné à Roussillon, en Dauphiné, en 1563, par lequel il fut décidé qu'à l'avenir l'année commencerait au premier janvier. Donc antérieurement à 1563, du premier janvier à Pâques, le vieux style se trouve en retard d'une année sur le nouveau, d'après lequel le duc Jean serait mort en 1434.